

Compte rendu de la réunion du 20 février 2019

Le Conseil municipal régulièrement convoqué le 14 février 2019 s'est réuni le 20 février à 19h00, sous la présidence de Madame Nicole PINSON, Maire

PRESENTS : Mrs GAUMAIN GOIN MATHIEU SQUARCIONI,
Mmes FRANCOIS PICARD PINSON

Excusés : Madame Odile MOQUAY qui a donné pouvoir à Monsieur Gilles GOIN
Madame Lucette LEVEQUE qui a donné pouvoir à Madame Nicole PINSON
Monsieur François SALEZ qui a donné pouvoir à Monsieur Gilles SQUARCIONI
Madame Charlotte PICARD a été nommée secrétaire.

Approbation du compte rendu de la réunion précédente :

Adopté à l'unanimité.

1/ Validation indemnités de l'agent recenseur :

La commune reçoit une dotation de 842 € pour le recensement de la population. L'agent recenseur ainsi que le coordonnateur reçoivent une indemnité déterminée par le conseil municipal. Le coordonnateur Monsieur Jean Mathieu, ne désire pas être rémunéré pour son service.

Le conseil municipal décide de rémunérer l'agent recenseur Madame Laëtitia Lesieur du montant de la dotation, c'est à dire 842 € brut et les charges patronales seront à la charge de la collectivité, soit plus ou moins 240 €.

Madame le Maire félicite Madame Lesieur ainsi que Monsieur Mathieu pour le très bon travail effectué.

Séance levée à 19H30